

**27^e Congrès de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (CSN)
Une profession engagée !**
30, 31 mai et 1^{er}, 2 juin 2006, Chicoutimi

Bilan du comité santé-sécurité- environnement



fneeq 
CSN

Table des matières

INTRODUCTION	249
LE MANDAT	249
BILAN DES ACTIVITÉS ET ÉVALUATION DU MANDAT	250
<i>Qualité de l'air</i>	250
<i>Santé mentale et organisation du travail</i>	250
<i>Harcèlement psychologique</i>	251
<i>Environnement</i>	251
<i>Commentaires généraux</i>	251
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	252

INTRODUCTION

Le dernier congrès de la FNEEQ (CSN) a adopté une recommandation qui a modifié « l'appellation et les responsabilités du comité fédéral de santé-sécurité au travail afin d'y inclure l'environnement ».¹ Ainsi, le congrès a élargi le mandat du comité et a procédé au changement de son nom pour « comité santé-sécurité-environnement ». Si l'intention était exprimée, le congrès a adopté une recommandation importante sur le harcèlement et la violence en milieu de travail qui devait occuper une place importante durant le dernier mandat du comité.

Au congrès du printemps 2003, Michel Lavoie (Cégep Beauce-Appalaches), Louis Normand (Cégep de Trois-Rivières) et Jacques Rancourt (Cégep de Lévis-Lauzon), tous trois en provenance du regroupement cégep, ont été élus au comité santé-sécurité-environnement. À la suite du départ à la retraite de Jacques Rancourt, Kathryne Savard (École Saint-Joseph), en provenance du regroupement privé, a été élue lors du conseil fédéral de juin 2004. Par ailleurs, Caroline Senneville, alors vice-présidente, a assumé la responsabilité politique du comité de juin 2003 à juin 2004 et ce fut Ronald Cameron, alors président, qui a ensuite assumé cette responsabilité jusqu'à la fin du mandat.

Le comité a dû répondre à des demandes diversifiées avec des ressources limitées.

LE MANDAT

Traditionnellement, le comité s'est essentiellement occupé de questions touchant la santé et la sécurité au travail compte tenu de sa juridiction. Ainsi, il a un rôle d'appui, de formation et d'information auprès des syndicats principalement sur les matières relevant de la santé et de la sécurité. Il doit favoriser le développement de la prévention en milieu de travail et agir à titre de rôle conseil pour les instances fédérales.

Durant le dernier mandat, les dossiers quasi-institutionnels de la qualité de l'air surtout et de la sécurité des laboratoires sont demeurés des éléments importants des activités du comité. Le travail habituel du comité en santé-sécurité s'est en fait poursuivi en répondant aux demandes de syndicats. Le dossier qui a connu une activité continue tout au long du mandat fut celui de la santé mentale en milieu de travail. De plus, une préoccupation particulière, qui a mobilisé des énergies importantes du comité, a porté sur le harcèlement psychologique.

Durant la dernière année, la préoccupation de l'environnement a commencé à s'exprimer sous la forme d'une première discussion en conseil fédéral. Cette nouvelle dimension des activités du comité, à la suite du changement de nom pour comité santé-sécurité-environnement, fut abordée

¹ Procès-verbal du 26^e Congrès de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (CSN), Rimouski, 27, 28, 29 et 30 mai 2003, p. 13.

dans la deuxième moitié du mandat et traitée sous la forme d'un document soumis au conseil fédéral de juin 2005.

BILAN DES ACTIVITÉS ET ÉVALUATION DU MANDAT

En plus des objectifs qui avaient été fixés au congrès, les membres du comité, en groupe ou individuellement, ont participé à de nombreuses activités reliées à la santé et à la sécurité au travail : rencontres Bilan et perspectives en santé et sécurité au travail de la CSN, diverses formations et colloques en santé-sécurité au travail.

Qualité de l'air

Le suivi du dossier de la qualité de l'air a été fait en répondant à plusieurs demandes d'évaluation de la qualité de l'air. Neuf visites dans des institutions ont été réalisées pendant ce mandat.

Le comité a mené des enquêtes au titre de la qualité de l'air et a préparé des rapports dans les institutions suivantes : Collège Édouard-Montpetit, Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, École Saint-Joseph, Collège François-Xavier-Garneau, Cégep de La Pocatière, Cégep Beauce-Appalaches, Cégep de Sherbrooke, Cégep du Vieux Montréal, Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne.

Les visites et les rapports subséquents restent de bons moyens d'information et de sensibilisation sur la santé-sécurité dans le monde de l'éducation.

Santé mentale et organisation du travail

La principale contribution du comité à cet égard fut la constitution et la présentation d'une session de formation qui pourra se répéter dans les mandats subséquents. Dans la foulée du chantier ouvert par la CSN sur cette question, les membres du comité ont suivi des sessions de formation en santé mentale données par la confédération. Par la suite, une adaptation aux réalités de la FNEEQ fut effectuée pour donner aux membres une session de formation complète qui s'étalait sur quatre jours en janvier et en avril 2004.

Par ailleurs, l'exercice d'enquête amorcé dans le précédent mandat auprès des enseignantes et des enseignants du regroupement cégep s'est poursuivi auprès de membres du regroupement privé. Un questionnaire visant à évaluer la problématique de la santé mentale en lien avec le travail a été élaboré et distribué à des enseignantes et des enseignants du regroupement privé. La compilation et l'analyse des résultats ont été complétées et les résultats furent présentés lors d'une réunion du regroupement privé.

Harcèlement psychologique

Cette question est devenue une préoccupation importante au sein de la fédération et du mouvement syndical en général. La CSN a engagé ces dernières années des ressources et prévoit y accorder aussi une importance accrue en planifiant des activités à l'initiative du comité santé-sécurité du Service des relations de travail de la CSN. La FNEEQ a aussi confirmé ses préoccupations grandissantes par l'adoption de plusieurs résolutions. C'est pourquoi le comité santé-sécurité-environnement a consacré une attention particulière sur la question, surtout dans la deuxième moitié du mandat.

Le comité femmes de la fédération, de par l'expertise de ses militantes et en s'appuyant aussi sur le travail de la CSN, a consacré également des énergies importantes. Ainsi, il fut convenu de mettre en place un comité conjoint formé de quelques personnes des deux comités pour harmoniser et organiser une session de formation sur le harcèlement psychologique et la violence au travail qui fut offerte à deux reprises durant l'hiver 2006.

Les deux comités ont exploité leurs expertises respectives pour pousser plus loin la réflexion et offrir une session de formation adaptée aux besoins des trois regroupements. Le comité santé-sécurité-environnement a mis à profit ses travaux en santé mentale, plus spécifiquement en ce qui a trait à l'organisation du travail, aux facteurs de risque et aux facteurs de protection. Il est certain que le résultat pourra profiter aux syndicats dans le prochain mandat.

C'est donc un travail conjoint sur le dossier du harcèlement psychologique qui a permis aux comités santé-sécurité-environnement et femmes de réaliser le mandat souhaité par la fédération à ce chapitre.

Environnement

La principale contribution du comité aux délibérations du conseil fédéral l'a été sur la question de l'environnement alors qu'un premier document fut présenté à la réunion du conseil fédéral de juin 2005. Le projet de charte est toujours en chantier et la préoccupation sur le plan de l'éducation et de l'action politique à ce niveau sera certainement un défi pour le prochain mandat.

Commentaires généraux

Le comité a répondu à diverses demandes spécifiques des syndicats, notamment au niveau de la sécurité dans les laboratoires, de démarches à faire lors de sinistres, de problèmes très particuliers liés à la qualité de l'air intérieur, etc.

Nous avons également noté une participation active au colloque Bilan et perspectives en santé et sécurité au travail de la CSN, en novembre 2004. Le comité est d'ailleurs à préparer la prochaine

activité qui aura lieu en décembre 2006, et qui portera sur l'environnement et le harcèlement psychologique.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Compte tenu des préoccupations et des besoins exprimés des syndicats, le travail du comité se composera d'activités semblables à celles poursuivies ces trois dernières années.

Les enquêtes portant sur la qualité de l'air dans les établissements d'enseignement sont parties prenantes des batailles menées sur le plan de la qualité du milieu de vie. Il faut continuer à offrir aux enseignantes et aux enseignants l'information et l'expertise technique reliées à leur environnement matériel. La tentation des économies dans ce secteur sera toujours présente! Il y a toujours lieu d'être vigilant. Aussi, les visites dans les établissements d'enseignement sont un moyen de contact privilégié avec les membres des syndicats, mais aussi avec les étudiantes et les étudiants.

En ce qui concerne, d'une part, la question du harcèlement psychologique et de la violence en milieu de travail et celle, d'autre part, de la santé mentale, entre autres sur le plan de la reconnaissance de l'épuisement professionnel par la Commission de la santé et de la sécurité au travail, toutes ces questions devront demeurer un aspect important du travail du comité. Ces préoccupations devront répondre en particulier aux besoins sur le plan de la prévention, de la sensibilisation, de l'information et de la formation. Aussi, la démarche d'enquête auprès des chargé-es de cours reste à compléter durant le prochain mandat.

La question de l'environnement a commencé à devenir une préoccupation du comité et elle devra prendre une place plus importante, compte tenu, entre autres, du débat public et du rôle que la FNEEQ peut jouer. Au conseil fédéral de juin 2005, l'idée d'élaborer une politique syndicale en matière d'environnement a été soulevée dans la perspective de constituer un outil d'intervention syndicale.

Par ailleurs, il fut aussi reconnu qu'une action de la FNEEQ et de ses syndicats sur ce plan doit favoriser l'implication des membres des syndicats. Les enseignantes et les enseignants sont probablement parmi les citoyens les plus mobilisés sur ces questions et les luttes en environnement sont parties prenantes des luttes sociales et politiques. L'action de la FNEEQ en environnement se situe en continuité de sa mission en éducation.

Le plan de travail du comité à cet égard pourra compter sur l'appui de la CSN qui est impliquée dans différentes coalitions et qui met à profit l'expertise de personnes conseillères de son Service des relations du travail. D'ailleurs, le comité a fait valoir toute l'importance que la CSN discute de cette question lors des prochaines rencontres concernant le bilan et les perspectives en santé-sécurité au travail qui sollicite aussi la participation des syndicats.